



Circulaire d'information Association Sportive 2026-2027

L'association sportive a plusieurs missions :

- Découvrir des activités sportives qui ne sont pas nécessairement pratiquées en EPS.
- Se spécialiser dans des activités sportives.
- Participer à des compétitions aussi bien en tant que sportif qu'en tant que juge ou arbitre.

Les activités proposées au Bon sauveur (sous réserve de modifications selon les effectifs et les installations) :

APSA	Horaires	Nb de places	Public	Enseignant et coordonnées mail	Tarifs
Badminton	Mercredi de 13h à 14h	30	6 ^e – 5 ^e – 4 ^e	prof.eps.levynac@bs78.org	Les tarifs des cotisations annuelles sont fixés en fonction du nombre d'heures pratiquées. - 75€ pour 30mn ou 1h. - 85€ pour 1h30 ou 2h. - 95€ pour 2h30, 3h ou 3h30. - 110€ pour 4h et plus.
	Lundi de 17h à 18h50*	30	3 ^e – Lycée		
Tennis de table	Mardi de 12h à 13h	30	6 ^e – 5 ^e	prof.eps.calot@bs78.org	
Escalade * Inscription possible au trimestre pour les terminales (50€/trim)	Jeudi de 12h à 13h	24	6 ^e – 5 ^e	prof.eps.serayet@bs78.org	
	Vendredi de 12h à 13h	24	6 ^e – 5 ^e	prof.eps.serayet@bs78.org	
	Mardi de 12h30 à 13h30	24	4 ^e – 3 ^e – Lycéens	prof.eps.serayet@bs78.org	
	Mardi de 17h à 18h30	24	4 ^e – 3 ^e – Lycéens	prof.eps.jeandon@bs78.org	
	Jeudi de 17h à 18h*	24	Tous les élèves	prof.eps.jeandon@bs78.org	
Natation (piscine de Nanterre)	Mercredi de 13h30 à 15h (départ accompagné à 13h du BS / retour accompagné à 15h30 au BS)	28	A partir de la 5 ^e	prof.eps.calot@bs78.org	
Basket-ball	Lundi de 12h à 13h	30	6 ^e – 5 ^e	prof.eps.perrin@bs78.org	
	Jeudi de 12h30 à 13h30*	30	4 ^e – 3 ^e – Lycée	prof.eps.perrin@bs78.org	
FUTSAL	Vendredi de 17h à 18h	30	Tous les élèves	prof.eps.perrin@bs78.org	
Bien-être (méditation, sophro, relaxation)	Vendredi de 8h à 8h30	20	4 ^e – 3 ^e – Lycée	prof.eps.jeandon@bs78.org	

TOUTES LES A.S. REPRENDRONT LA SEMAINE DU 21 SEPTEMBRE 2026

Des compétitions sont prévues dans certaines activités et sont encadrées par le professeur chargé de l'enseignement. Elles ne concernent que quelques mercredis dans l'année.

IMPORTANT : Participer à l'AS, c'est s'engager !

La présence à toutes les séances est obligatoire. En cas d'absence exceptionnelle, les responsables de l'élève doivent obligatoirement en informer l'enseignant par courriel au plus tard le jour même. En cas d'absence de l'élève, les enseignants d'EPS sont dégagés de toute responsabilité si l'absence n'a pas été signalée.

La prise en charge des élèves par l'enseignant n'est effective qu'aux horaires de fonctionnement de l'activité concernée.

Au-delà de 3 absences injustifiées, le professeur se réserve le droit de ne plus accepter l'élève.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

A compléter avant le 18 septembre 2026 !	A remettre la semaine du 21 septembre aux professeurs d'EPS lors de la première séance.
!!! Attention places limitées !!! L'inscription se fait sur un formulaire en ligne (mail école directe) : 🔗 Ouverture des liens : Le Lundi 14 septembre à 20h	1) Fiche d'engagement téléchargeable sur le site (imprimée, remplie et signée). 2) Une photo d'identité à coller sur la fiche (nom et prénom au verso). 3) Paiement par chèque à l'ordre d'ASBS et / ou coupon imprimé Pass+ (ATTENTION : associer le paiement à ASBS). Cf. mode d'emploi sur la fiche d'inscription.

Sportivement, L'équipe des professeurs d'EPS